

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 20 (1993)
Heft: 2

Artikel: Nouvelle politique de sécurité et "Armée 95" : Vers plus de professionnalisme et de souplesse
Autor: Rusconi, Giuseppe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-912552>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vers plus de professionnalisme et de

A l'avenir, la Suisse disposera encore d'une armée. Mais celle-ci sera plus «svelte», ayant transformé ses bourrelets de graisse en muscles pour être à même de parer à toute éventualité. Concrètement, cela signifie que ses effectifs seront réduits, mais que sa conception sera plus professionnelle et plus souple.

Tels sont les contours de la politique militaire de sécurité voulue par le Conseil fédéral. Les intentions du Gouvernement sont contenues dans trois rapports qu'il a élaborés à l'intention des Chambres, soit le rapport 90 du 1^{er} octobre 1990 sur la politique de sécu-

Giuseppe Rusconi

rité de la Suisse, le rapport du 27 janvier 1992 sur la conception de l'armée dans les années nonante ainsi que le projet du 25 novembre 1992 relatif à la nouvelle loi militaire et à l'organisation de l'armée, projet assorti de commentaires sur la réforme «Armée 95».

Pour des raisons de place, nous ne pouvons pas entrer dans les détails des

réformes qui vont être opérées au sein de l'armée suisse. Les personnes intéressées peuvent toutefois obtenir les documents mentionnés ci-dessous auprès du Département militaire fédéral (DMF). Nous nous bornons ici à présenter les innovations les plus importantes.

La nouvelle situation

Les rapports du Conseil fédéral relèvent que la politique internationale subit actuellement une importante mutation. D'une part, la guerre froide est terminée et le déclin du communisme en Europe de l'Est a modifié l'image que les démocraties occidentales se sont faites de l'ennemi durant des décennies. D'autre part, l'Europe ne dispose pas encore

d'un système de sécurité, même si – malgré d'innombrables problèmes – des efforts sont déployés à cet effet (Traité de Maastricht). Bien que le risque de voir éclater un conflit généralisé se soit amenuisé, la situation en Europe reste très instable. Elle est marquée par la désintégration de l'ancienne URSS, qui s'accompagne souvent de violences, par la guerre abominable qui ravage l'ex-Yougoslavie, guerre dont les atrocités réveillent des souvenirs de la Seconde guerre mondiale, et par la menace d'un embrasement de l'ensemble des Bal-

Exercices militaires d'extinction dans une maison en flammes.



kans. L'Europe centrale n'est pas non plus épargnée par les conflits de nationalité et les tensions interétatiques, qui peuvent aboutir à des démembrements territoriaux, comme ce fut le cas pour la Tchécoslovaquie. La contamination de l'Europe occidentale par le virus nationaliste – quoique dans une moindre mesure – témoigne du succès remporté par les mouvements autonomistes comme la «Ligue lombarde» en Italie, ou encore du processus de partition de la Belgique.

Le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz (au milieu) passe la troupe en revue. (Photos: Prisma)



souplesse

Tout aussi préoccupante est la renaissance des idéologies racistes, en Allemagne comme ailleurs.

Pour le Conseil fédéral, des facteurs comme la prolifération des armes chimiques et nucléaires de destruction massive, l'essaimage de l'Islam et des communautés mues par le fondamentalisme religieux militant, ainsi que la recrudescence des actes terroristes et du trafic d'armes contribuent également à renforcer cette instabilité.

Qu'est-ce qui va changer pour les soldats?

Adopté le 25 novembre 1992 par le Conseil fédéral, le projet concernant la nouvelle loi militaire et l'organisation de l'armée expose les axes principaux de la réforme «Armée 95». Les nouveautés prévues pour les soldats sont les suivantes:

1. La situation actuelle en Europe et dans le monde en matière de sécurité permet de procéder à une réduction de la durée totale du service pour les soldats et les appointés. Elle passe de 330 à 300 jours. En période de crise, le nombre des jours de service à effectuer peut à nouveau être porté à 330 jours.
2. L'obligation de servir prend fin à l'âge de 42 ans (pour les militaires entre le grade de soldat et celui de capitaine). Le landsturm est ainsi supprimé.
3. La distinction entre élite et landwehr est supprimée au sein des unités.
4. La durée de l'école de recrues est ramenée, dans la plupart des cas, à 15 semaines.
5. La majorité des militaires effectuent un cours de répétition de 19 jours tous les deux ans (soit un total de 10 cours de répétition). Les cours de répétition se terminent le vendredi (auparavant le samedi).
6. L'armée dispose d'un organe de médiation chargé d'encadrer et de conseiller les personnes astreintes au service.
7. L'obligation annuelle d'effectuer les tirs militaires subsiste. En revanche, il n'est plus obligatoire d'être membre d'une société de tir.
8. Les inspections auxquelles sont astreints soldats et appointés ont lieu tous les cinq ans (soit 3 inspections au total).

On pourrait également citer l'importance croissante du crime organisé au niveau international (trafic de drogue), la disparité croissante entre le Nord et le Sud et entre l'Est et l'Ouest ainsi que les problèmes migratoires qui en découlent.

Les nouvelles tâches

L'évolution de la situation tant en Europe que dans le monde a conduit le Conseil fédéral à élaborer une nouvelle politique de sécurité. L'armée y trouve certes encore sa place, mais elle n'en est plus la pierre angulaire. Le Gouvernement passe tour à tour en revue les instruments de cette nouvelle politique: la politique étrangère, l'armée, la protection civile, la politique économique et la politique économique extérieure, l'approvisionnement économique du pays, la protection de l'Etat et l'information. Ces instruments sont organisés de manière distincte, mais coordonnés. L'armée est maintenue et la volonté du peuple respectée (votation du 26 novembre 1989), ce qui correspond à une évaluation réaliste de la situation.

Quelles sont les nouvelles tâches incombant à l'armée? Le rapport consacré à la politique de sécurité relève que l'armée doit contribuer à la promotion de la paix en fournissant du personnel dans le cadre des missions internationales d'observation ou de maintien de la paix (cf. «Revue Suisse» 6/92) et en assurant la protection armée des conférences internationales qui se déroulent sur le territoire helvétique.

L'armée doit également contribuer à la prévention de la guerre et défendre au besoin le pays et la population

- en démontrant constamment et de façon convaincante qu'elle a la volonté et la capacité de défendre le pays;
 - en empêchant qu'un vide stratégique ne se forme en Suisse;
 - en protégeant l'espace aérien;
 - en menant une défense terrestre à partir de la frontière et dans toute la profondeur du territoire;
 - en poursuivant la résistance militaire également dans les territoires occupés.
- Enfin, l'armée doit contribuer à préserver les conditions générales de survie
- en tenant prêtes des formations particulièrement qualifiées pour l'engagement en cas de catastrophe;
 - en engageant, en collaboration avec les services civils correspondants, des troupes spécialement instruites pour l'aide d'urgence en Suisse et éventuellement à l'étranger;
 - en protégeant les équipements et les installations d'importance vitale ou particulièrement exposés.

La nouvelle structure

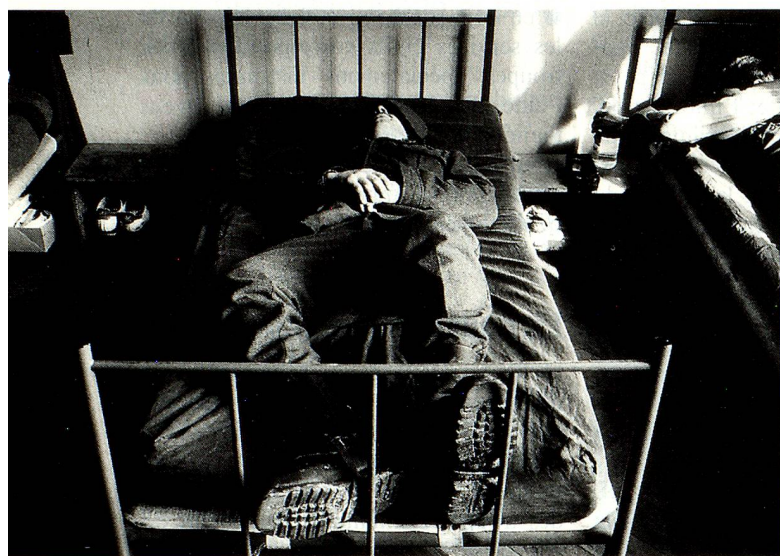
L'effectif des forces armées passera de quelque 600 000 militaires à quelque 400 000. Tous les secteurs ne seront cependant pas touchés avec la même intensité. A titre d'exemple, l'effectif des troupes d'infanterie sera réduit de plus de 40%, alors que celui des troupes de transmission ne le sera que de moins de 10%.

Le premier mars a commencé la première école de recrues mixte de l'armée suisse. Notre photo: une recrue dans le nouvel uniforme. (Photo: Michael von Graffenried)





L'alternance
judicieuse
du temps
consacré au
travail...



...et des
moments
de détente fait
partie de la
conception
«Armée 95».
(Photos: Michael
von Graffenried)

Les principales réformes sont les suivantes:

- suppression des formations du landsturm (fin des obligations militaires à l'âge de 42 ans);
- suppression des brigades de réduit et des brigades de frontière (les troupes de combat sédentaires sont jugées inadaptées aux nouveaux conflits potentiels);
- regroupement de l'infrastructure militaire dans des formations de forteresse. D'autres formations seront ainsi déchargées de tâches sédentaires;
- restructuration des trois divisions mécanisées en cinq brigades blindées (augmentation de la souplesse opérative);
- création de régiments d'infanterie à Berne et à Genève (villes d'importance stratégique);
- création d'un régiment d'aide en cas de catastrophe, comprenant quatre bataillons;
- adaptation de la structure et de l'armement des bataillons de fusiliers de montagne afin que l'engagement des

troupes de montagne soit possible dans tout le pays;

- fusion des classes d'âge des formations de l'élite et de la landwehr.

La nouvelle instruction

Les grands principes de l'«Armée 95» précisent que l'instruction militaire doit évoluer vers un plus grand respect et une plus grande considération mutuelle entre les militaires de rang supérieur et les militaires de rang inférieur. L'instruction militaire doit servir avant tout à promouvoir le sentiment de responsabilité, la discipline, le sens de l'initiative et la camaraderie, autant de valeurs qui représentent les fondements du succès, que ce soit en général ou dans les situations de crise. Parmi les mesures prévues figure le principe de l'équilibre entre les phases de travail et les phases de repos. On souligne également la nécessité de considérer le groupe davantage comme une communauté sociale, afin de pouvoir améliorer les prestations et l'instruction. ■

Deux questions posées à Kaspar

Sécurité: avec

La réforme «Armée 95» et l'acquisition d'avions de combat qui lui est étroitement liée ne font pas partout l'unanimité. Le conseiller fédéral Kaspar Villiger, chef du Département militaire fédéral, et Andreas Gross, conseiller national socialiste et membre dirigeant du Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA), répondent aux questions de la «Revue Suisse».

Monsieur le Conseiller fédéral, la réforme «Armée 95» va-t-elle affaiblir notre armée?

Kaspar Villiger: Une armée crédible doit toujours être le reflet de la situation en matière de politique extérieure et intérieure. Le Conseil fédéral a tracé pour la Suisse les grandes lignes d'une politique de sécurité qui tient compte des mutations survenues au cours de ces dernières années. La guerre froide n'est plus qu'un souvenir et les vieilles structures ont volé en éclats. Malgré les chances qui s'offrent à nous, l'instabilité est grande. Les risques existent toujours et le monde n'est pas devenu plus sûr. La réforme «Armée 95» tient compte de cette évolution. L'armée devra désormais s'acquitter de nouvelles tâches en matière de défense, les effectifs seront diminués et les périodes de service raccourcies. En revanche, l'armée sera rendue plus souple et plus dynamique, les forces seront concentrées et l'armement modernisé. Et ce, parallèlement à une diminution des dépenses militaires! L'armée que l'on connaissait sous la guerre froide va devenir un instrument polyvalent destiné à gérer les crises.

Pourquoi la Suisse ne peut-elle pas se permettre de renoncer à l'achat de nouveaux avions de combat?

Notre aviation militaire est désuète; nous devons remplacer 130 vieux avions par 34 nouveaux appareils. Cet investissement, qui a une priorité absolue, trouve sa place au budget. C'est pourquoi aucun nouvel impôt ne sera perçu. La votation du 6 juin ne portera pas seulement sur l'achat des ces 34 avions de combat. Déposée par le Groupe pour une Suisse sans armée, l'initiative qui sera soumise au vote a plutôt pour but d'interdire tout renouvellement de notre aviation militaire jusqu'à la fin du siècle. Ce n'est pas seulement la protec-